



Commune de NIEDERENTZEN

Bulletin d'information Juillet 2016

L'édito du Maire

Les fortes pluies du mois de juin ont passablement bien arrosé l'ouverture tant attendue de notre échangeur autoroutier. Bon nombre de nos concitoyens apprécie déjà la facilité, la rapidité, sécurité comprise, pour prendre la direction de nos deux grandes villes, qu'elles soient situées au Nord et au Sud de notre département.

Très prochainement, je rappellerai, une fois encore, à nos élus départementaux et régionaux que cela génère déjà une augmentation du flux de véhicules et que nous aurons à réfléchir ensemble à la sécurisation de notre village. D'ailleurs, je solliciterai la gendarmerie pour faire plusieurs contrôles de vitesse dans la traversée de notre commune.

Nous voilà en été : l'été, c'est la saison pendant laquelle on entend mieux les échos de la fête chez les voisins, les pétarades des motocyclettes, parfois tard dans la nuit, le bruit des tondeuses, tronçonneuses et autres engins à moteur ! L'été c'est la saison qui réclame le plus de tolérance et de compréhension réciproque entre voisins. Je compte sur vous pour le vivre dans les règles que nous nous sommes fixées et vous rappelle l'arrêté sur le bruit que vous pouvez retrouver en consultant notre site <http://www.niederentzen.fr>.

L'été peut être incommodant pour les personnes âgées ou fragiles. N'hésitez pas à signaler à la mairie les cas des personnes isolées qui devraient être soutenues.

L'été c'est aussi parler de sécurité des biens dans vos maisons : un thème qui nous concerne tous. Je vous invite à mettre en place une vigilance citoyenne, un concept de protection réciproque qui consiste à organiser une chaîne de vigilance dans vos quartiers, en coordination avec la gendarmerie.

Mais c'est aussi une saison particulièrement chargée pour l'équipe communale : entretien des espaces verts et du fleurissement, travaux divers à l'école, nettoyage et petit entretien de la voirie et des réseaux : notre petite équipe municipale fera de son mieux pour s'acquitter de toutes ces tâches.

Je vous souhaite de passer un bel été, profitez pleinement des moments de partage et de convivialité préparés par nos associations : randonnée cycliste, marché paysan, don du sang, fête de voisins ... retrouvez tous ces rendez-vous sur notre site !



Bonnes vacances à tous !

Votre Maire



Du côté du Conseil Municipal

Les principales informations à retenir

Séance du 31 mars 2016

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Conformément à la délibération du 7 avril 2014, le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas utilisé la délégation de compétences que le conseil municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ONF : APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE 2017

Le Conseil Municipal valide l'état d'assiette des coupes présenté à savoir : coupes irrégulières parcelles 17_a, 18_a et 18_b.

NOMINATION GARDE-CHASSE LOT N° 1

Le conseil municipal donne un avis favorable à la nomination comme garde-chasse de Monsieur Guy TAILLARD, domicilié 82 rue de Verdun à Oberentzen.

ACCEPTATION DE DON

Le Conseil Municipal prend acte du don de 4000 euros de la société REY ENERGIE, remercie le donateur.

SYNDICAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN : APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin et demande à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté préfectoral modifiant les Statuts du Syndicat.

SYNDICAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN : ADHESION DE LA CC DE LA VALLEE DE VILLE

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé au Syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin.

DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE HAUT-RHIN – EXERCICE 2016

La Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin a institué, par délibération en date du 31 mars 2015, un dispositif de fonds de concours permettant d'attribuer à ses communes membres, une aide financière visant à soutenir la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement participant à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Un montant annuel maximum est arrêté par la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin pour les exercices 2015 à 2020. Pour NIEDERENTZEN ce montant annuel est de 3 677€.

Au titre de l'année 2016, le conseil municipal propose à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin le projet suivant :

Libellé du projet : Aménagement rue de l'Ill et rue du Noyer

Plan de financement :

	Montant	Taux %
Co-financeurs (Conseil Départemental)	14 503 €	15.22
CCCHR – Fonds de concours	7 354 €	7.72
COMMUNE	73 444 €	77.06
COUT TOTAL*	95 301 €	100.00

*HT pour l'investissement, TTC pour le fonctionnement

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution et le versement d'un fonds de concours de 7 354 € (2015 + 2016) à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin au titre du projet cité ci-dessus, approuve le plan de financement prévisionnel présenté, et autorise M. le Maire à solliciter le fonds de concours et à signer la convention à intervenir avec la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin.

FISCALITE : VOTE DES TAUX POUR 2016

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux. Ils restent échangés et s'établissent comme suit pour 2016 :

Taxe d'Habitation (TH): 6.80 %

Taxe Foncière Bâti (TFB): 7.19 %

Taxe Foncière Non Bâti (TFNB): 41.11 %

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Antoine ALBRECQ, Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Jean-Pierre WIDMER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

N'émet aucune observation et lui donne acte de la présentation du compte administratif lequel peut se présenter comme suit :

Sections	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Affectation	Opérations de l'exercice		Résultats à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents		Mandats émis	Titres émis	Excédent exercice	Excédent cumulé
Fonctionnement		52 744,81		704 838,90	706 881,89	2 042,99	54 787,80
Investissement	0,00	7 108,17		183 625,11	383 194,86	199 569,75	206 677,92
TOTAUX	0,00	59 852,98	0,00	888 464,01	1 090 076,75	201 612,74	261 465,72

COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil municipal vote le compte de gestion 2015 après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice 2015 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2015 : excédent	54 787.80 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	54 787.80 €
Résultat d'investissement reporté (001) : excédent	206 677.92€

BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil municipal vote les crédits nécessaires à la couverture des dépenses de fonctionnement et d'investissement et arrête la balance comme suit :

Section de fonctionnement : dépenses et recettes :	370 237 .00 €
Section d'investissement : dépenses et recettes :	257 822. 00 €
Le budget est voté par chapitre pour les deux sections.	

Séance du 23 mai 2016

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Le Maire rend compte des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A) Déclaration d'intention d'Aliéner

Vente HAMM – FEUERMANN / STEINMETZ- DUFAY :	section 32 P 398/376 : 385 m ²
Vente ERNST Olivier / Sarl SOVIA :	section 32 P 112 : 4376 m ²
Vente BORDMANN Vve MULHENBACH / TRILLSAM Sébastien:	section 1 P 120/42 : 1156 m ²
Vente LOEWERT / WOEHREL Jean-Philippe :	section 1 P 112/1 : 784 m ²

B) Approbation devis et passation de commandes :

Est Signalisation : pose clôture plateau sportif et mise en place d'un portail :	3784.00 HT 4540.80 TTC
Peruchetti : création de tombes cinéraires familiales :	3833.33 HT 4600.00 TTC
Peruchetti : création d'un jardin du souvenir :	3470.00 HT 4164.00 TTC
Philip Frères : pose de stores salle du conseil :	762.00 HT 914.40 TTC
Bodet : remplacement horloge et coffret des cloches :	6638.00 HT 7965.60 TTC

AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE TRANSFERT DE LA MISSION D'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME ENTRE LA COMMUNE DE NIEDERENTZEN ET LE SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND-BALLON

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 à la convention de transfert de la mission d'instruction des demandes d'autorisations en matière d'urbanisme entre la Commune Niederentzen et le Syndicat Mixte du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon fixant le coût de la prestation à 4 €/habitant, (antérieurement fixé à 3.50 €/habitant). Celui-ci sera pris en compte pour le fonctionnement du service instructeur à compter du 01/01/2017 ; cependant l'appel de fonds correspondant interviendra au cours du dernier trimestre 2016.

AGREMENT DE PERMISSIONNAIRES LOTS N°2 ET N° 3

Le Conseil Municipal, après avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse réunie le 12 mai 2016 et valide la demande de Monsieur Augustin CARNEIRO, locataire des lots de chasse n° 2 et 3 concernant la nomination de 2 nouveaux permissionnaires à savoir : Messieurs Patrick DELATTRE domicilié à MULHOUSE 10 rue du Trèfle et Jean-Christophe WEYH, domicilié à HUNINGUE 26 rue Kleinfeld.

CHASSE LOT N°1 : CREATION D'UNE ASSOCIATION DE CHASSE « LA SOURCE AU BOIS »

Le Conseil Municipal, après avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse réunie le 12 mai 2016 et valide la demande de transfert du bail de location à l'association de chasse « la Source au Bois ».

AGREMENT GARDES-CHASSE LOT N° 1

Le Conseil municipal avait émis un avis favorable à la reconduction des deux gardes chasse précédemment nommés à savoir : Messieurs Guy TAILLARD et François HUCHET

AGREMENT DE SOCIETAIRES LOT N° 1

Le Conseil Municipal, après avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse réunie le 12 mai 2016 et valide l'agrément des associés ci-dessous

- Monsieur Thierry LICHTLE domicilié 7 rue des Sapins à Raedersheim
- Monsieur Grégory KELTZ domicilié 14 rue des Acacias à Ensisheim
- Monsieur René MATHIAS domicilié 5 rue de la Chapelle à Oberentzen

COLLEGE JEAN MOULIN : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à la demande de subvention faite par Le collège Jean Moulin.

Manifestations du second trimestre 2016... en image

Haut-Rhin Propre – 23.04.2016



Malgré la pluie, les gilets jaunes étaient nombreux le long des routes, des chemins forestiers, aux abords des écoles et des salles polyvalentes pour ramasser les débris. Au fur et à mesure, les sacs verts du conseil départemental se remplissaient de cannettes, bouteilles, cartons, bidons, papiers gras...
Merci à tous les bénévoles d'avoir aidé à rendre NIEDERENTZEN plus propre !

Marché aux puces – 05.05.2016



Cérémonie du 8 mai 1945



Crédits photos : Jean-Pierre Oberzusser

2ème Pique-nique Géant



Informations locales

Répartition des classes : Année scolaire 2016 – 2017

La rentrée des classes aura lieu le mardi 1er septembre 2016.

NIEDERENTZEN

Petits/Moyens	Madame Patricia ANTONY
CE1	Madame Rachel BOMBENGER-SALCH
CM2	Monsieur Daniel CASTEIGTS



OBERENTZEN

Petits/Grands	Madame Martine BRENDLE
CM1	Madame Eloïse KOFFEL

BILTZHEIM

CP	Monsieur Romain BERNAUD
CE1/CE2	Madame Alexandra GEORGES
CE2	Mesdames Anne-Régine DILLIG et Amandine DE ARAUJO GOMES

OBERHERGHEIM

Petits/Moyens	Monsieur François KOCHER
Moyen/Grands bilingues	Madame Sylvia FIECHTER et instituteur non connu à ce jour
CP Bilingues	Madame LOUX Cyndie et instituteur non connu à ce jour
CM1/CM2	Monsieur WESTERMANN Olivier



Parents d'élèves des maternelles scolarisés dans le RPI : n'oubliez pas de déposer au secrétariat de mairie, avant le 12 août dernier délai, vos demandes de badges pour le bus scolaire.

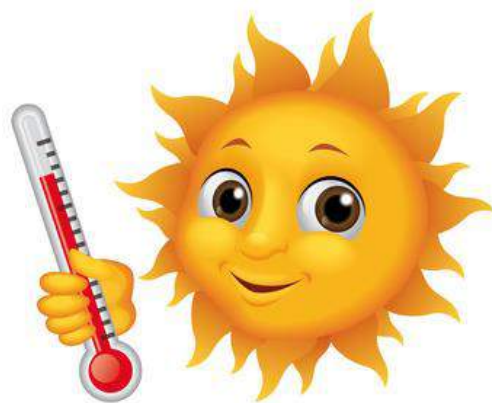
Au delà, il ne sera plus possible d'obtenir un badge de transport.

(Le document à remplir a été remis aux élèves, avec les fiches à remplir pour la rentrée 2016-2017).

Merci de votre compréhension.

Plan canicule

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence canicule, chaque commune dispose d'un registre nominatif permettant au maire de recueillir les informations relatives à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes isolées les plus fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans et personnes handicapées), afin de faciliter l'intervention, le cas échéant des services sociaux et sanitaires. L'inscription sur le registre se fait à la demande de la personne et/ou de ses proches, au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture. Des brochures d'information traitant de la prévention et des risques liés à la canicule sont disponibles à la mairie.



Les manifestations de l'été



21 Juillet Don du sang à la Salle du Temps Libre de Niederentzen

28 Août Randonnée cycliste du Centre Haut Rhin - Salle des Associations de Niederentzen





Collecte de sang organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang d'Ober-Niederentzen

L'amicale vous invite à faire le geste du cœur, celui d'offrir un peu de votre sang.

Notre collecte aura lieu :

**le 21 juillet 2016 de 16h30 à 19h30
à la salle du Temps Libre de NIEDERENTZEN**

Nous avons besoin de vous pour renouveler nos réserves de sang. Nous vous rappelons qu'il est préférable de bien boire dès la veille de votre don et de ne pas être à jeun le jour du don.

A l'issue de votre don, une équipe dynamique et conviviale vous offrira une collation sous forme de tartes flambées ainsi que différentes gourmandises sucrées.

Nous espérons que vous viendrez nombreux et n'oubliez pas qu'en donnant un peu de votre temps et de votre sang vous pouvez sauver une vie.

Les membres de l'amicale.



Les anniversaires de nos aînés en 2016



Nous adressons nos sincères félicitations à :



AOÛT.....

le 21 août	BOLL Maurice	73 ans
le 28 août	FREUDENREICH Jean-Jacques	73 ans

SEPTEMBRE.....

le 15 septembre	WEISS Eugène	80 ans
le 18 septembre	JAEGY Marguerite	79 ANS

OCTOBRE.....

le 3 octobre	TOMADON Gino	81 ans
le 10 octobre	DOLL Marguerite	73 ans
le 14 octobre	NIEDERGANG René	78 ans
le 16 octobre	MUHLENBACH Marguerite	84 ans



Du côté des travaux ...

Il est ouvert, ça y est !



Après de longues années de patience, il est enfin ouvert depuis le 15 juin 2016. Doté de deux giratoires et de quatre bretelles, l'échangeur, dont le chantier a démarré en avril 2014, a représenté un investissement de 3,75 millions d'euros.



Mairie

14 rue Principale 68127 NIEDERENTZEN
Tél. : 03 89 49 45 52 - Fax : 03 89 49 93 07
Mél : mairie@niederentzen.fr
Site Internet : www.niederentzen.fr
Heures d'ouverture du secrétariat
Lundi : 15h00 à 17h30
Mardi-Mercredi-Vendredi : 10h00 à 12h00
Jeudi : 15h00 à 18h30

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 15 juillet au mercredi 27 juillet inclus.
Durant cette période, une permanence sera assurée par le maire et les adjoints, le mardi de 8h30 à 11h00 et le jeudi de 17h00 à 18h30.

INFO TONIC CLUB

Les cours de gym reprendront le **Mardi 6 septembre 2016 de 19h30 à 20h30** avec notre animatrice CLAUDIE

Les cours sont variés avec différents matériels : poids, élastique, step, ballon

AVIS AUX AMATEURS

Bonnes vacances à tous !

Tonic- club



Sortie vélo, organisée par Le Tonic - Club lors de son dernier cour

Mairie de Niederentzen - 14 rue principale - 68127 NIEDERENTZEN

Tél : 03 89 49 45 52 - Fax : 03 89 49 93 07

mairie@niederentzen.fr

Site : www.niederentzen.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre WIDMER - Maire

Conception, rédaction et réalisation : Stéphanie FARINHA – Adjointe